

Réf: Dossier N° 134203

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMENAGEMENT ET ELECTRICITE » en abrégé « AMELEC »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOGI 3,
Lot 2757, Ilot 197

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMENAGEMENT ET ELECTRICITE » en abrégé « AMELEC »

Objet : Electricité bâtiments, industrielle
gros, œuvres, groupe, électrogène,
BTP, réseaux MTHT,
menuiserie aluminium,
achat et vente de biens,
aménagement,
commerce général,
import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI 3,
Lot 2757, Ilot 197

Dirigeant(s) : M DY MELEDJE MATHURIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07449 du 22/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37394/GTCA/RC/2022 du 22/08/2022

